Image not found or type unknown

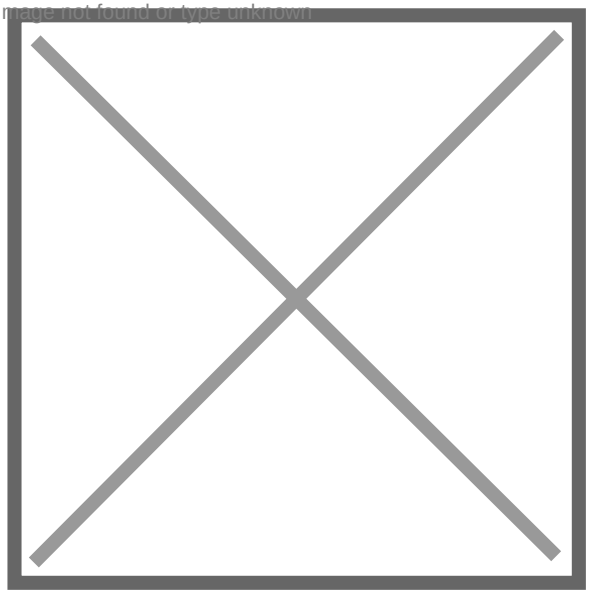

Comment faire pour que ma caution me soit restituer

Par **jbdu59**, le **04/01/2011** à **23:21**

Bonjour,j'ai quitté mon logement en mai 2010

a ce jour ma caution ne m'est pas encore restituée,aucun souci à l état des lieux j'ai essayé la conciliation mais les proprio ne ce sont pas présentés,
je me suis présenté au tribunal de proximité où j'ai fait une requête afin de convoquer les proprios mais là aussi personne
la juge nous renvoie vers un huissier afin d'assigner les proprios a l' audience le souci là encore c'est que les proprio sont séparés la dame habite prés de chez nous mais le mari lui habite dans le sud
je dois récupérer la somme de 735 euros je n ai pas droit a l'aide juridictionnelle
je dois donc prendre un huissier prés de chez moi et un huissier de là bas ceci me coûte 540 euro pour les 2 huissiers ma question est comment faire pour que ma caution me soit rendue sans trop y laisser de plumes nous avons rendez vous ici le 15 février prochain merci de bien vouloir nous aider

Par **mimi493**, le **05/01/2011** à **00:01**

Pourquoi le juge de proximité demande une assignation par huissier. Vous avez sans doute fait une saisine simplifiée, est-ce que la convocation en LRAR a posé problème ? Vous avez saisi le TP pour convoquer le bailleur ????

Quel est le nom du bailleur indiqué sur le bail ?

Par **jbdu59**, le **05/01/2011** à **21:49**

bonsoir j ai bien envoyé les recommandés avec accusé mes hélas l ' un des deux n est pas allé cherché sa convocation et la dame elle ne c' est pas présenté a l'audience comment faire

Par **mimi493**, le **05/01/2011** à **23:14**

Pour une saisine simplifiée du TP, c'est le TP qui envoie les convocations ????

Par **jbdu59**, le **07/01/2011** à **21:21**

bonsoir oui les convocation on bien ete envoyé par le tp la dame a été cherché sa convocation mais le monsieur qui lui habite ds le sud n est pas allé cherché sa convocation que puis je faire svp

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés